

COMPRENDRE ET MAÎTRISER LE CSE

Renégocier l'accord CSE



ifdSp

institut de formation
en droit social de Paris

Au cœur du droit, au service des élus

Renégocier l'accord CSE

TARIF INTER : **360 €^{TTC}**

Tarif par personne pour l'ensemble de la formation incluant le repas du midi.

TARIF INTRA : **SUR DEVIS**

COMPRENDRE
ET MAÎTRISER LE CSE



Objectifs de la formation

L'arrivée d'un nouveau cycle électoral oblige les membres du CSE à identifier les potentialités et les limites de leur accord, à interroger leurs pratiques et faire le point sur les difficultés auxquelles ils ont été confrontés afin de s'engager sereinement vers une renégociation de l'accord de mise en place du CSE, enrichie par la pratique et l'expérience.

Fort d'une équipe de formateurs expérimentés aux profils complémentaires, l'IFDSP vous propose une formation interactive et vivante destinée à apporter aux Référents les apports théoriques nécessaires à l'exercice de leurs missions tout en intégrant une forte dimension pratique au travers d'ateliers, de mise en situation et de partage d'expériences.

- **Identifier** les forces et les faiblesses de l'accord initial de mise en place de l'instance
- **Préparer** la renégociation de l'accord CSE

 DURÉE : 1 JOUR (7 HEURES)

 PUBLIC : MEMBRES ÉLUS DU CSE, REPRÉSENTANTS SYNDICAUX, MEMBRES DE LA DÉLÉGATION SYNDICALE.

 PRÉ-REQUIS : AUCUN PRÉREQUIS EXIGÉ



Renégocier l'accord CSE

Programme

1.1 Introduction : bilan des accords de mise en place du CSE

Une appropriation lente et conservatrice de la fusion des IRP

Les principaux écueils des accords

Autodiagnostic de votre accord

1.2 Périmètre des élections

Nombre et périmètre des établissements distincts : une dynamique générale de centralisation

Les contours de l'obligation de loyauté dans la négociation

1.3 Périmètre des élections

Nombre et périmètre des établissements distincts : une dynamique générale de centralisation

Les contours de l'obligation de loyauté dans la négociation

1.4 Composition et fonctionnement de l'Instance

Nombre d'élus

Désignation et remplacement

Rôle des suppléants

Place du Bureau

Cadrage des réunions

CSE d'établissements / CSE Centraux

Utilisation des crédits d'heures

Formation des élus

Articulation accord / Règlement intérieur du CSE

Adaptation et adéquation des moyens aux missions

1.5 Exercice des attributions

Étendue des missions du CSE vis-à-vis de la CSSCT et des RP

Rationalisation des consultations récurrentes (périodicité, délais, contenu)

Utilisation et contenu de la BDES

Les expertises dans le cadre des consultations récurrentes

Les délégations du CSE

La gestion de la transversalité

1.6 Les Commissions du CSE et les représentants de proximité

La CSSCT

Les autres commissions

Les représentants de proximité

1.7 Moyens et fonctionnements du CSE

Utilisation des crédits d'heures

Formations des élus

Travail en sous-groupe réalisé par thèmes suivi d'un temps de restitution et de synthèse

Méthodes pédagogiques

Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, conseils...)

Méthode interrogative (Quiz, QCM...)

Méthode coactive (échange et interactions, jeux de rôle, formalisation d'un plan d'action)

Évaluations

Auto-évaluation sur l'atteinte des objectifs

Évaluation de satisfaction à chaud



ifdSp

institut de formation
en droit social de Paris

106, rue de Patay
75013 PARIS

01.53.82.01.00
06.66.05.02.53

contact@ifdsp.fr

